

SEANCE DU 14 MAI 2019

L'an deux mil dix neuf le QUATORZE MAI à 20 heures , les membres du Conseil Municipal, dûment convoqués, se sont réunis au lieu ordinaire de leurs séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Louis CHALOIS, Maire.

Etaient présents

CHALOIS Jean-Louis, Maire,
OUICE Christelle, FRERE Henri, LEBRETON Pierrette, DUPAS André,
BOUGAULT Patricia, Adjointes au Maire.
BERHAULT Marylène, BRIAND Dominique, CHOLET Hubert, CHOUX Maryline,
DESRIAC Jean-Paul, GUERIN Hubert, GUILLOU Marie, LE MOAL Marina,
MAILLARD David, RENAUD Nicole.

Absents excusés : Gérard MURGALE -

Pouvoirs : Jean-Yves NOGUES a donné pouvoir à Jean-Paul DESRIAC
Marie-Paule GUILLEMOT a donné pouvoir à Henri FRERE.

Secrétaire de séance : Marie GUILLOU -

Approbation du Procès-Verbal du 11 avril 2019

Délibération 2019/05/01 – VOIRIE – AMENAGEMENT DES ABORDS DE LA GARE – Extension Parking – convention de financement avec le Conseil Régional –

La Commune a saisi le Conseil Régional de Bretagne d'une demande de subvention pour l'aménagement des abords de la gare de CAULNES.

Le projet global, à long terme, consistera en l'aménagement d'un pôle d'échange multimodal :

- Extension du parking de la gare pour répondre à un besoin constant de places de stationnement
- Cheminement piétons et vélos en lien avec l'agglomération. L'étude urbaine en cours prévoit la valorisation du quartier de la Gare et les liaisons avec le centre-ville.
- Le plan mobilité de DINAN AGGLOMERATION prévoit, dans le futur, des liaisons par bus entre la gare TER BREIZHGO de Caulnes et la Ville de DINAN.

-

La présente convention traite d'une première phase du projet global, avec **l'extension du parking**.

La convention a pour objet de définir les modalités relationnelles entre la commune et la région liées à l'opération d'aménagement des abords de la gare sur la commune de CAULNES. Elle fixe la participation financière de la région pour cette opération.

L'opération d'aménagement portera sur : l'aménagement de l'extension du parking avec éclairage public (à noter : un abri vélo est déjà en place)

Sur la base des estimations transmises par la Commune, le montant prévisionnel de l'opération est de 33 100 € HT.

-

La subvention de la Région est fixée ainsi :

- Espace d'intermodalité : 20% d'une dépense subventionnable plafonnée à 750 000 €, soit 20 % x 33 100 € = 6 620.00 €.

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

- AUTORISE Monsieur le Maire à signer la convention de financement présentée par le Conseil Régional et tout autre document relatif à la mise en œuvre de cette opération.

Délibération 2019/05/02 – ADMINISTRATION GENERALE – Classement des Archives communales en 2020 – Christophe QUENTIN 35320 LE SEL DE BRETAGNE – 7 500 euros – 3 mois de travaux –

Vu la consultation organisée auprès de 2 Archivistes, pour le classement des archives communales en 2020,

Vu le devis présenté par Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- Donne un avis favorable
 - o au devis de Monsieur **Christophe QUENTIN** 26 impasse du Trait des Haies 35320 LE SEL DE BRETAGNE pour un montant de **7 500 euros** (TVA non applicable , article 293 B DU CGI).
 - o A l'achat de rayonnage (200 ml)
 - o A l'achat de boîtes à archives et chemises à dos toile à soufflets.

Délibération 2019/05/03 – VOIRIE – achat de mobilier urbain (tables de pique-nique, bancs, poubelles) cendrier pour recyclage des mégots de cigarettes, défibrillateur pour la salle des fêtes.

Entendu l'exposé de Madame Pierrette LEBRETON, sur les besoins en mobilier urbain et défibrillateur pour la salle des fêtes,

Sur la proposition de Monsieur le Maire,

Le Conseil Municipal

Après en avoir délibéré :

- Autorise les achats suivants :
 - o *1 cendrier pour recyclage des mégots de cigarettes installé à l'extérieur de la salle des fêtes*
 - o *1 défibrillateur à poser à proximité de la salle des fêtes*
 - o *5 tables de pique-nique*
 - o *5 bancs publics*
 - o *1 jeu de poubelles pour tri sélectif.*
- Autorise Monsieur le Maire à signer les devis correspondants.

Délibération 2019/05/04 – MATERIEL SERVICE TECHNIQUE – achat d'un véhicule d'occasion RENAULT MASTER III – 8 750 euros – Garage GALIVEL à CAULNES.

Vu le besoin d'un nouveau véhicule pour le service technique de la Commune,

Vu le devis présenté par le Garage GALIVEL à Caulnes pour un camion d'occasion répondant aux besoins des agents, avec une garantie de 5 000 kms,

Le Conseil Municipal

Sur la proposition de Monsieur le Maire

Et après en avoir délibéré

- Autorise le paiement de la facture n° 1200638 du 27 avril 2019 pour un montant de :
 - o Prix du véhicule CN 469 AM 8 750.00 euros HT
 - o Reprise ancien véhicule DD 549 HZ 350.00
- **8 400.00**

Délibération 2019/05/05 – BUDGET PRINCIPAL – emprunt de 650 000 euros –

Vu l'emprunt inscrit au Budget Primitif 2019 d'un montant de 650 000 euros,
 Vu les travaux engagés à ce jour,
 Le Conseil Municipal
 Sur la proposition de Monsieur le Maire
 Et après en avoir délibéré

- Donne mandat à Monsieur le Maire pour contracter un emprunt de 650 000 euros auprès d'un organisme bancaire,
- Autorise Monsieur le Maire à signer l'offre la mieux disante après consultation et avis de la commission des finances.

Délibération 2019/05/06 – BATIMENTS COMMUNAUX – Rénovation de la Salle des Fêtes – Avenant au lot 5 cloisonnement et isolation – Entreprise BETHUEL : 1 260.00 euros –

Vu le devis présenté pour des travaux supplémentaires sur le lot 5 cloisonnement et isolation : *Reprise ossature plafond dans cuisine et fourniture et pose de plaque LISAFLAM sur plaque et ossature existante.*

Le Conseil Municipal
 Sur la proposition de Monsieur le Maire
 Et après en avoir délibéré

- Donne un avis favorable à l'avenant présenté : Entreprise BETHUEL pour un montant HT de 1 260.00 euros.
- Dit que le marché lot 5 s'établit comme suit :

Marché initial	18 295.47
Avenant 1	9 597.74
Avenant 2	1 260.00
TOTAL MARCHE	29 153.21

Délibération 2019/05/07 – BATIMENTS COMMUNAUX – Rénovation de la Salle des Fêtes – Installation d'une sonorisation dans les grande salle et petite salle – Entreprise SARL INSTALL ET VOUS 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE : 5 167.34 HT (câblage compris)

Vu la rénovation totale en cours de la salle des fêtes, il est nécessaire de prévoir le changement de la sonorisation.

Vu la prévision budgétaire au BP 2019 – section investissement,
 Le Conseil Municipal
 Vu le devis présenté par Monsieur Henri FRERE, Adjoint au Maire,
 Et après en avoir délibéré

- Accepte la proposition suivante :

SARL INSTALL ET VOUS
 17 la Haute Rouvrais
 35360 MONTAUBAN DE BRETAGNE
Pour un montant HT de 5 167.34 HT

Délibération 2019/05/08 – VOIRIE – RESTRUCTURATION DE LA RUE DE BROONS – marché EUROVIA – travaux supplémentaires : réseau pluvial vétuste – complément de travaux - 56 797.50 euros HT.

Vu le devis présenté pour des travaux supplémentaires sur le réseau eaux pluviales de la rue de Broons,
Le Conseil Municipal
Sur la proposition de Monsieur le Maire
Et après en avoir délibéré

- Donne un avis favorable à l'avenant présenté : Entreprise EUROVIA pour un montant HT de **56 797.50 euros.**
- Dit que le marché lot 5 s'établit comme suit :

Marché initial	757 910.60
Avenant 1	56 797.50
TOTAL MARCHE	814 708.10

INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES

- **Régime Indemnitaires Personnel communal – RIFSEEP – refonte du régime indemnitaire existant -**
L'IFTS et IAT (régime indemnitaire actuel est supprimé). Décret 2014.513 du 20 mai 2014.
Mise en oeuvre : détermination des groupes de fonction et des montants maxima par groupes de fonction :
création d'une commission (Jean-Louis CHALOIS, Christelle OUICE, Patricia BOUGAULT, Marina LE MOAL, Marylène BERHAULT).
- **Inventaire des cours d'eau –**
Cabinet DERVENN – Betton – 6 750.00 euros HT.

Comité de Pilotage à constituer :
 - Un élu référent (André DUPAS ou Jean-Louis CHALOIS)
 - Agriculteurs (Hubert GUERIN)
 - Usagers (pêcheurs, chasseurs, randonneurs...) – Hubert CHOLET – Armel GAUVAIN – Jean-Louis LEFOFF -
 - Association local protection environnement – Mickael FLEURY
 - Service de l'Etat.(Franck RICHTER DDTM)
 - Breizh Bocage : François BOMTEMPS..
La première réunion aura lieu le : JEUDI 23 à 10 heures. Mairie de CAULNES.
- **Enquête publique du 9 mai au 28 mai 2019 – Travaux de restauration des milieux aquatiques sur les bassins versants de la Rance et de l'Arguenon.** Madame Catherine INGRAND Commissaire Enquêteur sera à Caulnes le mercredi 15 mai de 14h à 17 h..
- **Elections Européennes** – Organisation du scrutin – 34 panneaux électoraux ont dû être installés.
- **Défense incendie** – commission pour le suivi des points d'eau. Jean-Paul DESRIAC – Robert DE LA BROISE – Jean LEBRET – 1 représentant de la SAUR – Gabriel MEIGNEN RST CAULNES.
- **Commission des Affaires Foncières** – date pour une prochaine réunion.